



Union des Syndicats FORCE OUVRIERE
de la Métallurgie Gironde et Landes

Emploi, contrat de travail, formation : FO reçue à Matignon

Comme l'ensemble des organisations syndicales et patronales représentatives, FO a été reçue le 11 janvier par le Premier ministre et la ministre du Travail en bilatérale durant 45 minutes à Matignon pour donner ses positions et faire des propositions sur ce plan qui sera détaillé le 18 janvier par François Hollande.

Jean-Claude Mailly a rappelé la nécessité de réorienter la politique économique générale. Il a exprimé des regrets sur l'absence de « coup de pouce au smic » après les élections régionales, « ce qui aurait constitué un signal fort ».

Cette rencontre n'a pas permis de clarifier la mise en place de 500 000 formations supplémentaires pour des chômeurs peu qualifiés, un objectif lancé par François Hollande le 31 décembre.

La question sera au cœur d'un séminaire réunissant fin janvier l'ensemble des parties intéressées dont les interlocuteurs sociaux, le gouvernement, les Régions et Pôle emploi.

Le budget de ce dispositif est estimé à 1 milliard d'euros. « La question financière n'est toujours pas complètement arbitrée, a annoncé Jean-Claude Mailly à l'issue de la rencontre. Ces formations sont souhaitables sur le principe, mais il y a un problème de faisabilité dont le gouvernement est conscient. »

FO a insisté sur la part qui revient à l'Etat dans le financement. Le gouvernement a promis de maintenir sa participation dans la R2F, un dispositif qui permet de continuer à rémunérer les demandeurs d'emplois dont l'allocation chômage prend fin durant une formation. La délégation a aussi obtenu que ce plan permette de redonner un rôle moteur à l'AFPA. Pour l'emploi des seniors, FO a de nouveau revendiqué le rétablissement de l'allocation équivalent retraite (AER).

Des annonces sur l'investissement public le 12 janvier

Ce séminaire sera aussi l'occasion d'évoquer « l'effort supplémentaire » envers l'apprentissage souhaité par François Hollande. FO a revendiqué un véritable statut de l'apprenti avec une rémunération en fonction des qualifications et insisté sur les problématiques liées au logement et au transport.

La délégation s'est opposée à de nouvelles aides à l'embauche ciblant les PME, voulues par François Hollande. « Le patronat n'est pas demandeur et ces aides existent déjà, alors autant ne pas le faire, ce sera un effet d'aubaine ou du gaspillage, a estimé Jean-Claude Mailly. Il est préférable de consacrer un éventuel financement à la formation des demandeurs d'emploi. »

FO a aussi mis en avant la nécessité de cibler les aides publiques aux entreprises. « Le pacte de responsabilité, c'est 100 milliards d'euros sur trois ans, pour quels résultats ? », a réagit Jean-Claude Mailly.

Sur la question de l'investissement public pour « booster » l'économie, FO a été entendue. « Le Président doit faire des annonces le 12 janvier, à l'occasion du bicentenaire de la Caisse des dépôts et consignations », a ainsi indiqué le secrétaire général.

Cette rencontre a été l'occasion d'évoquer le futur projet de loi travail de Myriam El Khomri. La délégation s'est opposée à toute remise en cause du contrat de travail alors que le patronat revendique le contrat de travail « agile », prévoyant un « plafonnement des indemnités prud'homales » et « des motifs de rupture liés à la situation de l'entreprise ou la réalisation d'un projet ».

« Je pense que ce contrat "fragile" ne sera pas retenu », a estimé Jean-Claude Mailly à sa sortie.

Le projet de loi devrait aussi intégrer un barème pour les indemnités prud'homales après un licenciement sans cause réelle et sérieuse.

« Nous ne sommes pas d'accord, cela vient contrecarrer le pouvoir d'appréciation du juge, et le patronat va vite le regretter, estime la délégation FO. Il va y avoir un basculement vers les plaintes pour discrimination et harcèlement, dont les indemnités ne sont pas plafonnées. »

Quant à la réécriture du code du travail et notamment du temps de travail, FO a aussi appelé au respect de la hiérarchie des normes.